

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, le Sénat s'est ajourné à loisir, et s'est formé en comité général relativement au dit bill.

*(En comité).*

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance, et

L'honorable M. McSweeney a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes n'acquiesçant pas aux amendements faits par le Sénat au bill (17) intitulé: « Loi autorisant le Gouvernement du Canada à acquérir, par bail, les lignes de chemins de fer se reliant aux chemins de fer de l'Etat », ayant été lu,

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (A) intitulé: « Loi concernant les assurances », et pour informer le Sénat qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son cours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

*(Voir Journal.)*

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (102) intitulé: « Loi concernant l'immigration », et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec le bill (163) intitulé: « Loi modifiant la Loi récompensant certains volontaires, 1908 », auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion du très honorable Sir Richard Cartwright, secondé par l'honorable Sir Richard Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.